



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Somme

Question écrite n° 4052

Texte de la question

M Bernard Lefranc appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation de plus en plus critique de la faculté de droit et des sciences politiques et sociales d'Amiens compte tenu d'un encadrement pédagogique insuffisant. Les enseignants de cette faculté souhaitent le rétablissement ou la compensation des emplois supprimés et la création d'emplois indispensables à la mise en place d'innovations pédagogiques et à l'accueil de tous les bacheliers. Il lui demande la suite qu'il a l'intention de réserver à ces légitimes revendications.

Texte de la réponse

Reponse. - Deux créations d'emplois de maître de conférences, l'un en droit public, l'autre en droit privé ont été attribuées à l'université d'Amiens. Par ailleurs, cet établissement a obtenu trois transformations d'emplois dans les disciplines juridiques, lui ouvrant la possibilité de recruter : un poste de professeur en droit privé ; deux postes de maître de conférences en droit public.

Données clés

Auteur : [M. Lefranc Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4052

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2867